



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



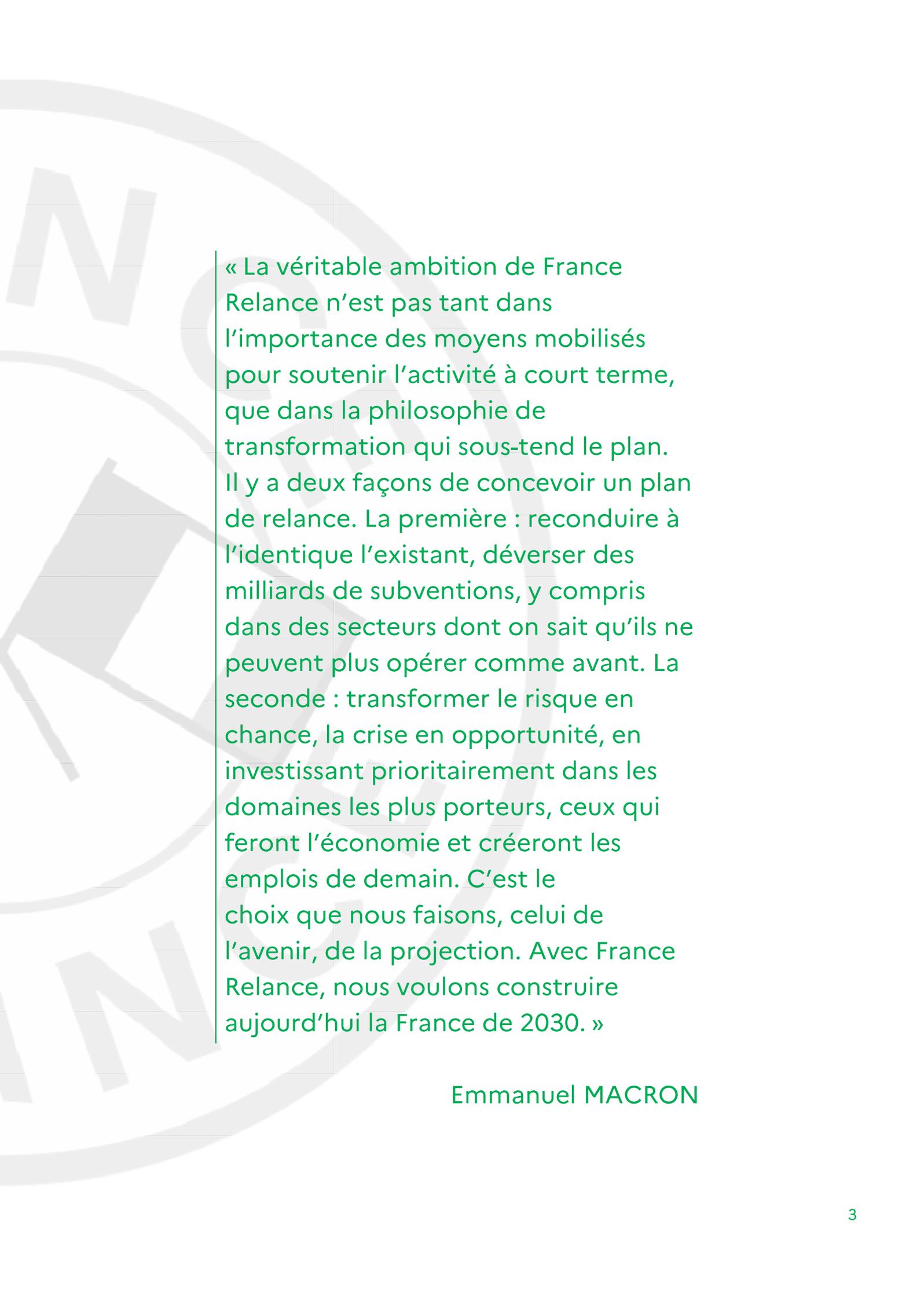
1^{er} mars 2021

DOSSIER DE PRESSE

Bilan des six premiers mois du plan de relance dans l'Eure

Table des matières

EDITO DU PREFET	4
PRESENTATION DU PLAN DE RELANCE	5
LE VOLET ECOLOGIE	5
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PRIVES : MA PRIME RENOV'	5
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ETAT	6
ECONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS : PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE PLASTIQUE	6
INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : VERDISSEMENT DES VEHICULES DE L'ETAT.....	7
INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : AIDE A L'ACHAT DE VEHICULES PROPRES DANS LE CADRE DU PLAN AUTOMOBILE	8
TECHNOLOGIES VERTES : PLAN DE SOUTIEN AUX SECTEURS DE L'AUTOMOBILE ET DE L'AERONAUTIQUE.....	8
LE VOLET COMPETITIVITE.....	11
BAISSE DES IMPOTS DE PRODUCTION	11
PLAN DE SOUTIEN A L'EXPORT : CHEQUES EXPORT ET CHEQUES VIE.....	12
SOVERAINETE TECHNOLOGIQUE : SOUTIEN AUX PROJETS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES..	13
SOVERAINETE TECHNOLOGIQUE : CAPACITY.....	16
CULTURE : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES	16
COHESION.....	17
JEUNES : PACEA	17
JEUNES : GARANTIE JEUNES	18
JEUNES : AIDE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	18
JEUNES : AIDE POUR L'EMBAUCHE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	19
TERRITOIRES : SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES	19



« La véritable ambition de France Relance n'est pas tant dans l'importance des moyens mobilisés pour soutenir l'activité à court terme, que dans la philosophie de transformation qui sous-tend le plan. Il y a deux façons de concevoir un plan de relance. La première : reconduire à l'identique l'existant, déverser des milliards de subventions, y compris dans des secteurs dont on sait qu'ils ne peuvent plus opérer comme avant. La seconde : transformer le risque en chance, la crise en opportunité, en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs, ceux qui feront l'économie et créeront les emplois de demain. C'est le choix que nous faisons, celui de l'avenir, de la projection. Avec France Relance, nous voulons construire aujourd'hui la France de 2030. »

Emmanuel MACRON

EDITO DU PREFET



Mesdames et messieurs,

Le 3 septembre dernier, le Premier ministre a annoncé le lancement de France Relance, un vaste plan mobilisant 100 milliards d'euros, autour de trois axes : la transition écologique, le renforcement de la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Ce plan s'inscrit dans la continuité des importantes mesures de soutien aux entreprises mises en place pour faire face à la crise de la COVID-19.

Sur le terrain, il se décline en de nombreux appels à projets et à manifestation d'intérêt à destination des entreprises dans les territoires, des collectivités publiques, ainsi que des associations.

Notre génération a connu une crise sanitaire sans précédent, mais elle peut, grâce à France Relance, devenir celle qui se réinvente et qui fait entrer notre société dans une nouvelle ère, celle qui prend l'opportunité de changement et de transformation offerte par la crise.

Pour se développer et réussir, les contributions du plan de relance à l'investissement des entreprises et à la préservation de l'emploi doivent être connues et diffusées pour le rendre toujours plus efficace, au service des euroises et des eurois.

Ainsi, j'ai souhaité vous présenter ce premier bilan semestriel de l'avancée du France Relance dans notre département. Ce bilan sera régulièrement actualisé afin de prendre en compte les nouvelles données de notre territoire.

Merci pour votre engagement.

Jérôme Filippini



PRESENTATION DU PLAN DE RELANCE

Le Gouvernement a lancé en septembre 2020 un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois. L'objectif : transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise dans deux ans.

France Relance s'articule autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Il vient renforcer la mobilisation immédiate et continue du Gouvernement depuis le début de la crise. Il s'inscrit dans la continuité des 470 milliards d'euros déjà mobilisés depuis mars 2020 pour financer les mesures d'urgence destinées aux entreprises et salariés impactés par la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19.

LE VOLET ECOLOGIE

L'écologie est au cœur du plan de relance. Sur 100 milliards d'euros, 30 milliards d'euros sont destinés au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de l'économie française pour qu'elle soit plus durable et plus économe de nos ressources naturelles et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette orientation stratégique se concrétise dans le plan de relance à travers :

- la rénovation thermique des bâtiments,
- l'aide à la décarbonation de l'industrie,
- le bonus écologique,
- la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre,
- le développement des transports en commun,
- la transformation du secteur agricole,
- la recherche et l'innovation pour le développement de technologies vertes.

RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PRIVES : MA PRIME RENOV'

La prime MaPrimeRénov' peut être attribuée au propriétaire occupant pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale. Cette prime s'adresse aussi aux copropriétés pour des travaux dans les parties communes. À partir du 1er juillet 2021, les propriétaires bailleurs pourront déposer leur demande de prime pour les devis signés depuis le 1er octobre 2020.

Le versement de la prime est sans condition de ressources. Toutefois, les ressources sont prises en compte pour déterminer le montant de la prime auquel le propriétaire occupant peut prétendre (c'est le revenu fiscal de référence (RFR) qui est pris en compte).

Et déjà dans l'Eure...



...1 547 particuliers qui se sont saisis de Ma Prime Renov pour réaliser un montant total de 19,1 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement. Ils ont bénéficié, à ce titre, de 6,5 millions € d'aides de l'Etat dans le cadre du plan de relance.

RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ETAT

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics a été mis en œuvre à destination de l'État, notamment pour le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mais aussi des collectivités territoriales.

Une enveloppe de 4 Md€ est répartie entre les collectivités territoriales et l'État. Elle doit permettre de financer des projets de rénovation énergétique de bâtiments publics : le changement de fenêtres, de chaudières, l'isolation, afin de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments.

Et déjà dans l'Eure...



...9,4 millions d'euros mobilisés pour réaliser 22 projets de rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers. Les locaux concernés sont :

- Gendarmerie nationale à Gaillon, Montfort-sur-Risle et Cormeilles : 146 000 €
- Police nationale à Vernon : 57 000€
- Ministère de la Justice à Evreux et Louviers : 4 010 000 €
- Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à Evreux : 1 113 000 €
- Ministère de la Transition écologique à Fauville : 17 000 €
- Ministère de l'Education Nationale à Evreux : 63 000 €
- AFPA à Evreux : 33 000 €
- Ministère des Armées à Evreux, Fauville et Gauciel : 322 000 €
- Préfecture de l'Eure (et plusieurs autres services ministériels) à Evreux : 3 725 000 €

ECONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS : PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE PLASTIQUE

La crise sanitaire actuelle a débouché sur une crise économique touchant de nombreux secteurs dont celui de la plasturgie. Les recycleurs et régénérateurs de plastique ont été doublement fragilisés par la chute des commandes et l'effondrement concomitant du cours du pétrole depuis mi-2019.

France Relance a consacré une enveloppe de 16 millions d'euros pour les entreprises du secteur afin de soutenir la vente de matières plastiques issues du recyclage. Ce dispositif exceptionnel a aussi pour objectif de maintenir et renforcer la capacité industrielle de recyclage des plastiques, indispensable pour pouvoir atteindre l'objectif ambitieux de tendre vers 100 % de plastique recyclé en France d'ici 2025.

Et déjà dans l'Eure...



...3 entreprises qui ont bénéficié d'une aide globale de l'Etat de 1 021 000 euros. Il s'agit de Paprec à La Neuve-Lyre, RSD Normandie à Ezy-sur-Eure et Synova à Tillières-sur-Avre.

INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : VERDISSEMENT DES VEHICULES DE L'ETAT

Afin de permettre un verdissement du parc automobile de l'Etat, 180 millions d'euros sont consacrés au remplacement de véhicules appartenant au parc automobile de l'Etat par des véhicules électriques moins polluants.

Les trois parcs automobiles additionnés de la Police nationale, de la Gendarmerie (ministère de l'Intérieur) et des douanes (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance) représentent 64 000 véhicules.

Ces flottes de véhicules automobiles représentent plus que la totalité des parcs des autres ministères et leurs établissements publics. Aussi, la mesure est centrée sur les flottes de la Police, de la Gendarmerie, des Douanes et de l'Administration pénitentiaire.

Et déjà dans l'Eure...



...25 véhicules au profit de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale livrés début janvier 2021 (montant de l'investissement : 750 000 €).

« Cela marque le soutien que le ministère de l'Intérieur porte à des forces de l'ordre éprouvées, très sollicitées et qui ont besoin de matériel qui fonctionne. Policiers et gendarmes sont comme vous et moi : pour bien travailler, il faut de bonnes conditions de travail ».

Jérôme FILIPPINI, Préfet de l'Eure – Paris Normandie

INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : AIDE A L'ACHAT DE VEHICULES PROPRES DANS LE CADRE DU PLAN AUTOMOBILE

Les voitures individuelles sont aujourd'hui responsables d'environ 60 % des émissions totales de CO2 du transport routier en Europe. Développer la mobilité propre en encourageant l'acquisition de véhicules peu polluants est donc un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire la pollution atmosphérique. Afin d'encourager les Français à acquérir des véhicules plus propres, le Gouvernement a mis en place des aides, tels que le bonus écologique et la prime à la conversion, ainsi que de nombreux outils pour les accompagner dans cette démarche.

La prime à la conversion vise à aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un ancien véhicule. L'acquéreur peut bénéficier jusqu'à 3 000 euros pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion, et jusqu'à 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable dont l'autonomie en mode électrique est supérieure à 50 km, neuf ou d'occasion.

Le bonus écologique vise à aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter ou louer un véhicule électrique ou hydrogène neuf ou d'occasion ou un véhicule hybride rechargeable neuf. Le montant du bonus s'élève à 7000 € maximum. Ce montant est établi en fonction du prix du véhicule et du type de demandeur (particulier ou personne morale). Les deux dispositifs peuvent être cumulés.

Et déjà dans l'Eure...



...en 2020, près de 2 000 eurois accompagnés dans le verdissement de leurs véhicules avec l'attribution de 1 353 primes à la conversion et 571 bonus écologiques.

TECHNOLOGIES VERTES : PLAN DE SOUTIEN AUX SECTEURS DE L'AUTOMOBILE ET DE L'AERONAUTIQUE

Les filières automobile et aéronautique, piliers de l'industrie française, ont été très impactées par la crise sanitaire. En effet, le marché automobile a montré une forte baisse, tandis que le secteur des transports aériens connaissait un arrêt brutal. De ce fait, des plans de soutiens pour les deux filières ont été annoncés par le Gouvernement les 26 mai et 9 juin 2020.

Pour permettre à ces secteurs de maintenir leurs capacités et facultés à construire les aéronefs et véhicules du futur (électriques, hybrides, à hydrogène), l'Etat a lancé deux fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement. Ils visent à favoriser la modernisation (automatisation et numérisation) et la transformation écologique des deux filières. Une dotation de 300 millions d'euros y est consacrée sur 2020.

Concernant la filière automobile, une dotation de 200 millions d'euros a été consacrée en 2020. 600 millions d'euros au total seront engagés sur trois ans. Suite à l'appel à projets ouvert du 1er septembre au 17 novembre 2020, 151 projets lauréats ont été retenus. Ils représentent plus de 373 millions d'euros d'investissements industriels. L'Etat

prend part à cet investissement à hauteur de 139 millions d'euros.

Concernant la filière aéronautique, le fonds est doté de 300 millions d'euros sur trois ans. Un appel à projets a été lancé entre le 1er septembre 2020 et le 17 novembre 2020 permettant de sélectionner 136 projets lauréats. L'investissement pour l'ensemble de ces projets représente 252 millions d'euros, dont 118 millions sont pris en charge par l'Etat.

Et déjà dans l'Eure...



...7 entreprises soutenues par l'Etat à hauteur de près de 5,2 millions d'euros.

Filière automobile

<p>Bronze Alu - La Couture Boussey</p>  <p>BRONZE ALU Group</p>	<p>BRONZE ALU SAS, créée en 1927, est une PME de l'Eure spécialisée dans la conception, la fonderie et l'usinage de composants en aluminium ; elle intervient comme équipementier automobile de rang 1 à hauteur de 80% de son CA, fournissant des mécanismes pour les boîtes de vitesse manuelles. Pour faire face au défi structurel de la filière automobile, BRONZE ALU va engager sa propre mutation vers une transformation digitale de ses outils de production (numérisation des données, traçabilité, moyens de simulation, etc.). Cette mutation lui permettra de se positionner sur les nouvelles boîtes de vitesse des moteurs hybrides et sur l'environnement des moteurs électriques pour lesquels elle mobilise sa capacité d'innovation avec une invention majeure permettant leur thermorégulation.</p>
<p>JP MASSON - Houville en Vexin</p> 	<p>Ets J.P. MASSON est une entreprise familiale de 10 personnes, spécialisée dans la mécanique de précision sur des tours à commande numérique et des centres d'usinage. Elle réalise, sur plans ou échantillons, des pièces en aciers spéciaux ou tout autre métal. Afin de répondre à la demande de réalisation de nouvelles pièces échantillons pour les véhicules de demain de l'un de ses principaux clients automobiles, Ets J.P. MASSON va moderniser son outil de production en acquérant 3 nouveaux équipements. Cet investissement lui permettra d'être plus compétitive et de se positionner sur de nouveaux marchés. En outre, le projet apportera une transformation numérique de la production ainsi qu'un gain environnemental au site puisque les nouvelles machines consommeront moins d'électricité et moins d'huile de graissage (réduction de 30 à 40 % des rejets d'huile).</p>

Nous avons fait une demande pour 531 000 € d'investissement. Elle a été subventionnée à hauteur de 425 000 €. [...] Cela va nous permettre d'acquérir de nouvelles parts de marché et d'éviter que quelques séries de pièces partent à l'étranger.»

Denis MASSON, chef d'entreprise

<p>HOLOPHANE - Les Andelys</p> 	<p>HOLOPHANE S.A.S, créée en 1921, est une grande entreprise, pionnière dans la production de pièces optiques en verre de haute technicité ; depuis des décennies, l'essentiel de sa production se destine au marché de l'éclairage automobile. Elle entend rapidement se tourner vers l'industrie du futur, travailler sur les nouveaux systèmes d'imagerie optique pour l'automobile, mais aussi proposer des solutions destinées à l'énergie solaire ou encore des capots compteurs innovants. L'entreprise vise à travers ce projet une amélioration substantielle de ses capacités de production et des performances de ses procédés de réalisation, de façon à gagner en efficacité et en précision pour se placer en tant que fournisseur principal des nouvelles technologies d'éclairage dédiées aux véhicules automobiles que sont les réseaux de microlentilles (Multi-Lens Array) et les moyens d'éclairage par imagerie optique permettant la communication inter-véhicules (V2V – doublet achromatique).</p>
<p>SAB - Gasny</p> 	<p>S.A.B Industries est une PME familiale située dans l'Eure proposant des solutions tubulaires pour le transfert de fluides, notamment dans les environnements moteurs et transmission ; elle réalise le cintrage et la déformation de tubes avec les connectiques, raccords sertis ou formés aux extrémités, ainsi que l'assemblage de composants métalliques brasés ou soudés. Pour faire face à une très forte concurrence et un marché des moteurs thermiques en retrait, S.A.B Industries s'engage dans une stratégie de diversification et d'innovation de ses produits. Le projet retenu permettra à l'entreprise d'acquérir l'équipement industriel nécessaire et de mettre en place une solution digitalisée de la production.</p>
<p>CALISTE MARQUIS Rugles</p> 	<p>CALISTE MARQUIS SAS est un fabricant d'articles en fil métallique. L'entreprise réalise la moitié de son activité auprès des équipementiers automobile, principalement pour les applications sièges, gâches, ISOFIX et tiges de frein à main. Le projet vise à pérenniser la position de l'entreprise en tant que fournisseur d'articles en fils métalliques pour des donneurs d'ordre automobiles, mais également à se diversifier sur d'autres marchés comme l'agro-alimentaire, en investissant dans un appareil de production moderne.</p>

Filière aéronautique

<p>MIKROMA - Pont-Audemer</p> 	<p>Mikroma est spécialisée en usinage de pièces en aluminium, acier, inox, titane et inconel à partir de barre, profilé, fonderie, forge, essentiellement pour l'aéronautique. Le projet consiste en l'acquisition de nouveaux moyens de production permettant un gain de compétitivité et une conquête de nouveaux marchés.</p>
<p>DEDIENNE MULTIPLASTURGY Saint Aubin sur Gaillon</p> 	<p>Dedienne Multiplasturgy est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques. Le projet REBOND AERO, qui s'inscrit dans la stratégie de Dedienne Multiplasturgy® Group, est d'assurer la pérennité de son site normand Dedienne Multiplasturgy® au travers d'objectifs à la fois de diversification du secteur aéronautique, d'amélioration de la compétitivité du site en le rendant plus moderne, plus digital et numérique, tout en réduisant son empreinte carbone.</p>

LE VOLET COMPETITIVITE

Pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois, le plan de relance intègre aussi les transformations qui rendront notre économie plus compétitive. La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique. Cela se traduit notamment par :

- la baisse des impôts de production,
- l'investissement massif dans les technologies d'avenir (technologies vertes),
- le renforcement du soutien à la recherche,
- la formation,
- le développement de compétences,
- la valorisation des savoir-faire nationaux existants.

BAISSE DES IMPOTS DE PRODUCTION

Cette mesure vise à alléger les impôts de production des entreprises, qui sont déconnectés de leurs performances économiques, dans un objectif de renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité du territoire.

Concrètement, cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- La réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).
- La réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable.
- L'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée, ce qui permettra d'éviter qu'une partie du gain de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne

soit neutralisée par le plafonnement.

Au niveau national, ce sont 10 milliards d'euros de baisse d'impôts de production dès 2021 qui concernent près de 600 000 entreprises.

Et déjà dans l'Eure...



...en 2021, 85 millions d'euros de baisses de fiscalité qui bénéficient à 4 900 entreprises.

PLAN DE SOUTIEN A L'EXPORT : CHEQUES EXPORT ET CHEQUES VIE

Le plan de relance dispose d'un volet dédié aux entreprises exportatrices, en particulier aux PME-ETI, dans leur démarche de prospection à l'export. Ce dispositif vise à renforcer la force de frappe des entreprises françaises à l'international dans le contexte de reprise de l'activité et de concurrence étrangère accrue. Pour mobiliser les exportateurs, cette aide publique nationale se matérialise par un Chèque Relance Export auquel peuvent prétendre les PME et ETI françaises qui se verront délivrer des prestations d'appui à l'export par les membres de la Team France Export ou des opérateurs agréés.

Le Chèque Relance Export prend en charge 50 %, dans la limite d'un plafond, des dépenses éligibles (hors taxes, avec un plancher de valeur de 500 euros) d'une prestation d'accompagnement à l'international.

Quant au chèque V.I.E. (volontariat international en entreprise), il est utilisé pour faciliter la création ou le renfort d'une équipe export. Cette aide publique nationale se matérialise par un Chèque Relance V.I.E de 5 000 € auquel peuvent prétendre les PME et ETI françaises dans le cadre de leur internationalisation, ainsi que des grandes entreprises mobilisant en V.I.E de jeunes talents de formation courte ou issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Et déjà dans l'Eure...



...15 entreprises qui ont bénéficié de ce dispositif de soutien à l'export.

SOUVERAINETE TECHNOLOGIQUE : SOUTIEN AUX PROJETS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

Le dispositif concerne le soutien aux projets d'investissement à dimension industrielle, prêts à être engagés dès la fin de l'année 2020 et susceptibles d'avoir des retombées socio-économiques fortes pour les territoires. Les projets industriels territoriaux doivent générer un effet d'entraînement sur le tissu productif, valoriser le capital humain, contribuer à la transformation numérique et à la décarbonation de l'économie.

Les projets sont identifiés dans les régions. La démarche est co-construite entre l'État et le Conseil régional, animée dans le cadre du programme Territoires d'industrie. En contrepartie des aides, les entreprises bénéficiaires doivent s'engager au service du territoire en prenant des engagements en matière de solidarités, de transition écologique ou de modernisation (ex : accueil de stages de 3^e, développement de l'apprentissage, accueil de travailleurs handicapés et de personnes éloignées de l'emploi, réduction des émissions de CO2 et de l'empreinte carbone, achat local et responsable, modernisation des procédés...).

Et déjà dans l'Eure...



...7 entreprises qui ont bénéficié du soutien de l'Etat à hauteur de plus de 4 millions d'euros.

<p>Luneau - Pont de l'Arche</p>  <p>Luneau Technology VISIONIX bdiol WEGO</p>	<p>Le groupe français Luneau Technology conçoit, assemble et commercialise des dispositifs médicaux pour l'industrie optique et ophtalmique, s'appuyant sur 10 filiales (Europe & US) et 160 distributeurs dans 99 pays. Présent à toutes les étapes de la santé visuelle (dépistage, diagnostic, réfraction, taillage & montage), une acquisition récente ouvre maintenant de nouvelles perspectives de développement dans la télé-santé. Siège social depuis 2018, le site historique de Pont de l'Arche se focalise sur les métiers de l'optique (toute l'activité finition – meuleuses du groupe, 3^{ème} acteur mondial sur ce domaine) et regroupe un centre R&D, une ligne d'assemblage, la filiale de distribution française, les ventes exports et un hub logistique et de service. Le projet industriel consiste à transformer certaines lignes de fabrication afin de répondre à la demande croissante du marché sur les caméras rétinienne et au développement d'une plateforme de télésanté (également en forte demande liée à la Covid-19 : développement de la télé-médecine et manque d'ophtalmologistes). Il permettra non seulement de pérenniser ce site industriel avec la création d'une dizaine d'emplois, mais aussi de développer une expertise sur des technologies médicales en forte croissance.</p>
--	---

<p>Ferme des peupliers – Flipou</p> 	<p>La Ferme des peupliers est une ferme familiale de 56 personnes spécialisée dans la production de yaourts, fromage frais et desserts lactés en circuit-court. Labélisée « Entreprise du Patrimoine Vivant », l'entreprise maîtrise la production du fourrage à destination des vaches jusqu'à la transformation du lait pour commercialiser des produits laitiers fermiers de grande qualité. Le lauréat lance un projet d'agrandissement et de modernisation de ses capacités de production. Cet investissement permettra à l'entreprise d'élargir son offre produit et de capter ainsi de nouveaux marchés en France et à l'export. La Ferme des peupliers vise également au travers de ce projet à poursuivre la stratégie engagée de réduction de son empreinte carbone. 14 emplois directs pourront être créés grâce à ce projet.</p>
--	--

« Les projets d'agrandissement et de modernisation étaient dans les tuyaux depuis quelques temps mais en stand-by à cause de la crise sanitaire. Nous étions tenus par l'incertitude des marchés [...] La procédure d'aide est rapide et les délais de réalisation des travaux également. Nous avons déjà lancé les premières commandes. »

Edouard CHEDRU, co-gérant de la ferme

<p>Collins aérospace – Saint Marcel</p> 	<p>L'entreprise fabrique des équipements d'aide à la navigation pour le secteur aéronautique. Leur projet vise à assurer la transformation digitale de l'entreprise et sa modernisation de manière plus générale. Ils portent notamment un projet d'usine connectée, avec traitement de la data pour un pilotage en temps réel des fonctions clés de l'entreprise. Ils souhaitent également, par le biais d'un partenariat avec une start-up, mettre en place un "pilotage intelligent" qui passera par l'accès à une plateforme de traitement, d'analyse des données de gestion et d'aide à la décision. Enfin, le projet comporte un volet d'automatisation des moyens pour gagner en productivité. Des "cobots", robots collaboratifs qui interagissent avec les salariés, seront mis en place, et des modèles de conception numérique seront aussi utilisés dans un avenir proche.</p>
--	--

<p>Gebetex – Vernon</p> 	<p>Le projet consiste en la mise en route d'une unité industrielle de tri de textiles usagés, avec un volume de traitement de 11 000 tonnes par an. Ce site permettra d'éliminer le goulot d'étranglement du tri dans la filière du recyclage textile, entre la collecte par les associations et de la demande nationale et internationale. L'achat de lignes de tri de pointe et l'intégration de nouvelles technologies vont permettre de relocaliser des emplois par l'ajout de valeurs ajoutées supplémentaires par du tri plus fin et plus technique. Le projet représente un investissement industriel de 11 millions d'euros, 30 nouveaux emplois directs pourront être créés et 20 emplois préservés.</p>
--	---

<p>Maison Maugy – Iville</p> 	<p>L'entreprise Maison Maugy est spécialisée dans la construction de maisons en ossatures bois, respectueuses de l'environnement. Le projet vise à créer un deuxième atelier de production ; il permettra l'installation de machines-outils pour assembler les murs de manière automatisée. Avec cet investissement, l'entreprise poursuit son développement dans la profession bois. Le projet représente un investissement industriel d'1 million d'euros sur un coût global de 2 millions d'euros, 10 nouveaux emplois directs à court terme pourront être créés et 43 emplois préservés.</p>
<p>Epicerie fine cosmétique – Andé</p> 	<p>EPCIERIE FINE COSMETIQUE, entreprise de la cosmétique, crée un nouveau site industriel en réhabilitant un bâtiment en friche pour créer un laboratoire de conditionnement, des bureaux et un site logistique. L'investissement dans de nouvelles lignes de production permettra de sécuriser et développer l'emploi local sur le site normand en y concentrant toute l'activité industrielle et logistique. Le projet représente un investissement industriel de 800 000 euros, 7 nouveaux emplois directs pourront être créés d'ici 2022 et 17 emplois préservés.</p>
<p>Solcera – Evreux</p> 	<p>Implantée à Évreux depuis 1962, Solcera est une PME industrielle de haute technologie de 150 personnes, qui développe et fabrique des céramiques avancées pour les industries de pointe telles que la défense, le nucléaire, l'aéronautique, la microélectronique, les lasers et grands équipements scientifiques, mais aussi pour des marchés grand public comme l'agriculture. Dans le cadre de son développement stratégique et de sa diversification, Solcera fait un investissement majeur dans une ligne industrielle de pointe qui produira des céramiques hautes performances innovantes destinées à l'optique. Après avoir acquis un leader technologique et grâce à des programmes de R&D menés pendant plus de 10 ans, Solcera a l'ambition de devenir un pôle d'excellence unique en Europe et un acteur industriel majeur au niveau mondial dans ce domaine.</p>

SOUVERAINETE TECHNOLOGIQUE : CAPACITY

Dans le contexte d'urgence sanitaire, le Gouvernement a décidé d'aider les entreprises et leurs partenaires publics en proposant des solutions thérapeutiques, à travers le financement de projets de Recherche et Développement. Il souhaite aussi réduire la dépendance de l'Europe et de la France vis-à-vis des pays tiers, en accompagnant les investissements en faveur de la fabrication de produits de santé liés à la crise de COVID-19, et particulièrement la fabrication de médicaments ou de leurs principes actifs impliqués dans la prise en charge des patients COVID-19.

Ces aides sont destinées à financer le développement de nouvelles capacités de production ou l'adaptation des lignes vers plus de flexibilité pour faire monter en production très rapidement des solutions utiles au traitement.

Et déjà dans l'Eure...



...1 entreprise, VALDEPHARM FAREVA, bénéficiaire de ce dispositif.

Valdepharm Fareva – Val-de-Reuil VALDEPHARM	Le projet de Fareva sur son site de Valdepharm consiste en la création d'une nouvelle ligne de production d'une capacité de 18 à 20 millions de médicaments injectables sous forme de flacons stériles. Cette ligne contribuera notamment à l'augmentation du volume de production de molécules génériques injectables efficaces dans le traitement de la COVID-19 (corticostéroïdes).
---	--

CULTURE : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Cette mesure vise à conforter les opérations de restauration de monuments historiques relevant des collectivités ou de propriétaires privés dans la perspective d'apporter un soutien à l'emploi et aux secteurs économiques de l'architecture et du patrimoine et de renforcer l'attractivité des territoires.

L'objectif est d'accélérer des opérations bien identifiées de restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés grâce à une enveloppe spécifique de 40 M€ en augmentant le taux moyen de subvention de l'État.

Et déjà dans l'Eure...



...le château de BEAUMESNIL à Mesnil-en-Ouche (château d'époque Louis XIII) qui va bénéficier de cette mesure du plan de relance afin de contribuer à la préservation du site.

COHESION

Pour éviter la hausse des inégalités en France en raison de l'impact économique de la crise, la relance doit aussi être une relance sociale et territoriale. Le plan de relance porte ainsi un élan collectif à travers :

- le Ségur de la santé,
- l'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap,
- la sauvegarde de l'emploi (dispositifs d'activité partielle et de formation),
- le soutien aux personnes précaires (majoration de l'allocation de rentrée scolaire, hébergement d'urgence, plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté),
- la cohésion territoriale.

JEUNES : PACEA

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est un véritable levier d'insertion sociale et professionnelle.

Le PACEA est un parcours d'insertion professionnelle sur-mesure pour permettre à un jeune d'accéder à l'autonomie et à l'emploi.

Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque signé avec la mission locale. Cet accompagnement s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs et se décompose en différentes phases.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation ;
- Des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel ;
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ;
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

Et déjà dans l'Eure...



...près de 2 800 jeunes ont bénéficié de ces PACEA.

JEUNES : GARANTIE JEUNES

Dans le cadre de France Relance et plus particulièrement du plan « 1 jeune 1 solution », le Gouvernement augmente les moyens financiers alloués aux missions locales pour permettre une hausse du nombre d'entrées en Garantie jeunes.

La Garantie jeunes est un dispositif réservé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, pour les aider dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.

C'est un contrat d'engagements réciproques d'un an entre un jeune et une mission locale.

Un conseiller de mission locale l'accompagne de façon intensive et personnalisée pour construire avec lui un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et versement d'une allocation.

La Garantie jeunes ouvre en effet droit à une allocation d'un montant mensuel maximum équivalent à celui du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour une personne seule, déduction faite du forfait logement.

Et déjà dans l'Eure...



...plus de 1 000 jeunes bénéficiaires de ce dispositif.

JEUNES : AIDE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

2019 a été une année historique pour l'apprentissage avec une hausse de 16 % du nombre de contrats signés. En 2020, alors que les jeunes et les entreprises subissaient de plein fouet les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, encourager l'emploi des jeunes était plus que jamais nécessaire.

Des mesures spécifiques pour booster l'apprentissage sont prévues dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution.

Cela consiste notamment en la création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.

Et déjà dans l'Eure...



...plus de 1 500 contrats d'apprentissage signés.

JEUNES : AIDE POUR L'EMBAUCHE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat de professionnalisation accompagne les entreprises qui embauchent un salarié en contrat de professionnalisation entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021 pour la préparation par un jeune de moins de 30 ans d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle jusqu'au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles (c'est-à-dire jusqu'au master). Elle est versée pour les 12 premiers mois d'exécution du contrat.

Le montant de cette aide et ses modalités de versement sont les mêmes que ceux de l'aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage.

Et déjà dans l'Eure...



...près de 70 jeunes bénéficiaires de ce dispositif en 2020.

TERRITOIRES : SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a décidé d'augmenter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 950 millions d'euros supplémentaires en 2020-2021 afin d'accompagner rapidement et massivement les projets des communes et de leurs groupements, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Ces crédits viennent s'ajouter aux 2 milliards d'euros de dotation de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements.

Et déjà dans l'Eure...



...une aide de 4,6 millions d'euros alloués aux communes pour réaliser 16 millions d'euros d'investissements publics. Quelques exemples :

- Amélioration de la performance énergétique de l'école des tilleuls au Vaudreuil
- Construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil périscolaire à Marcilly-la-Campagne,
- Reconstruction du groupe scolaire Jules Ferry à Louviers,
- Réhabilitation du château à Gisors,
- Voie verte à Evreux, Prey, Saint-André-de-l'Eure et Grosseoeuvre,
- Construction d'une maison de santé au Bosc du Theil,
- Construction d'un bâtiment technique communal à La Baronnie,

